

Marche à suivre pour l'impression de plans cadastraux

Voici un petit guide qui vous permettra d'imprimer un plan de votre terrain et de mettre en évidence les points limites à repérer.

1) Accédez au SIT communal en suivant ce Lien :

https://gcentre.mapplus.ch/vex/?lang=fr&basemap=av_f&blop=1&x=2597003.6&y=1117773.1658508&zl=4&hl=0&layers=

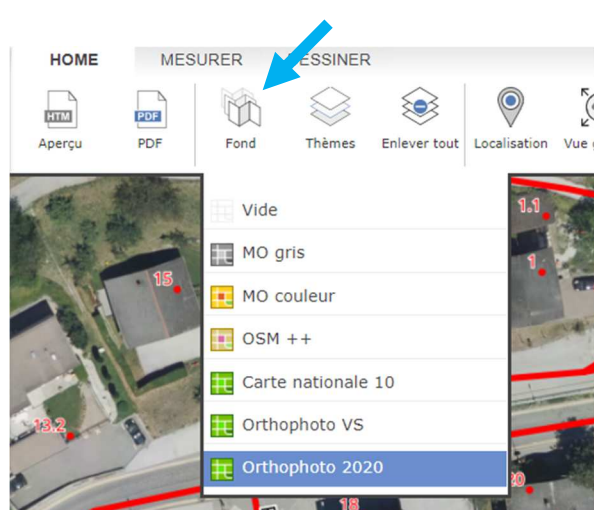
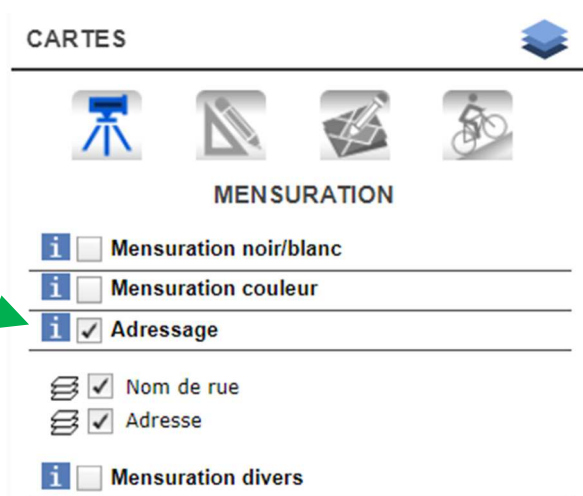
2) Recherchez votre parcelle :

- Soit entrant votre numéro de parcelle dans la barre de recherche



- Soit en zoomant sur la carte à l'aide de la roulette de votre souris

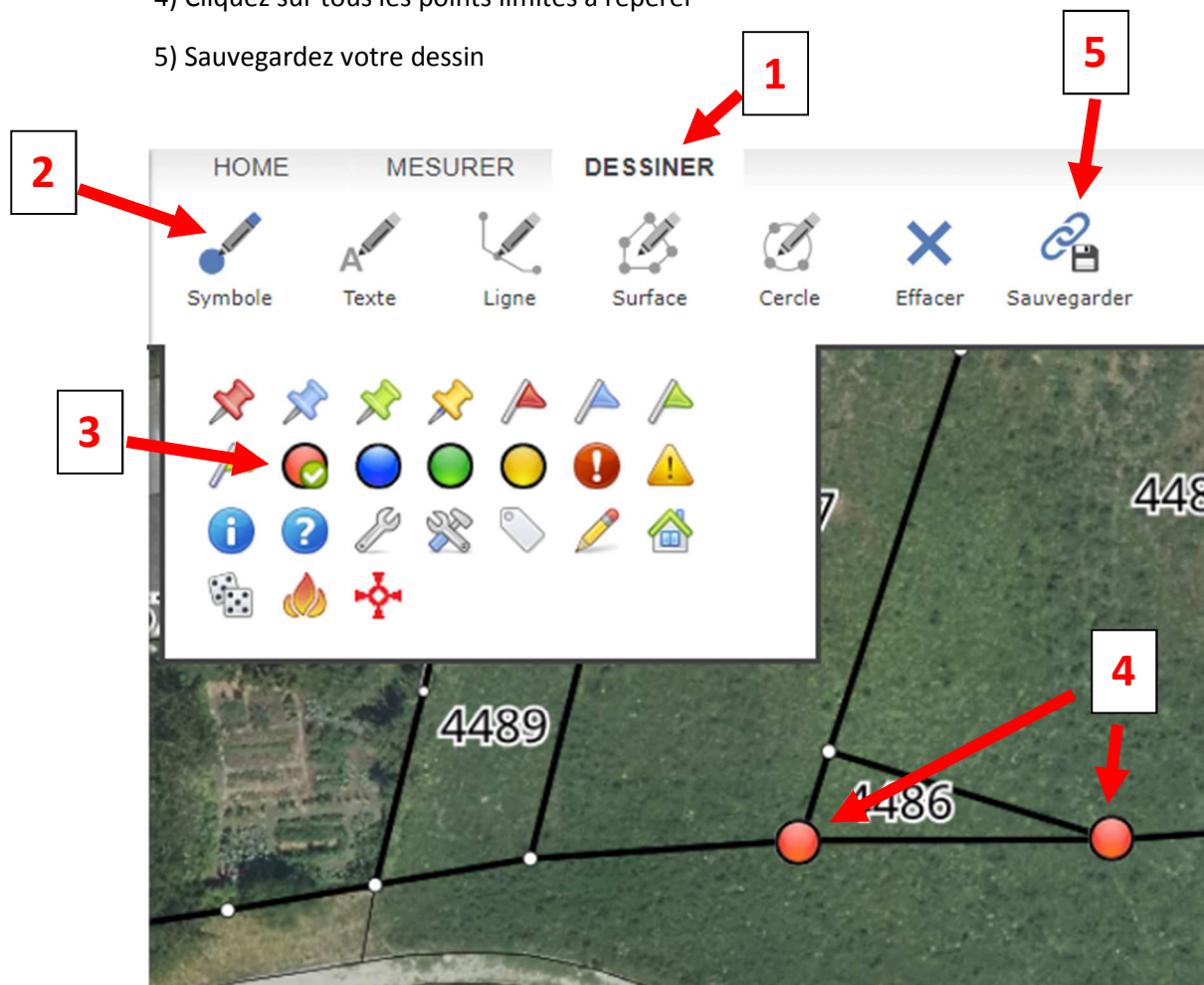
Astuce : il est possible pour vous aider à localiser votre parcelle d'activer la couche des adresses et de changer le fond de carte



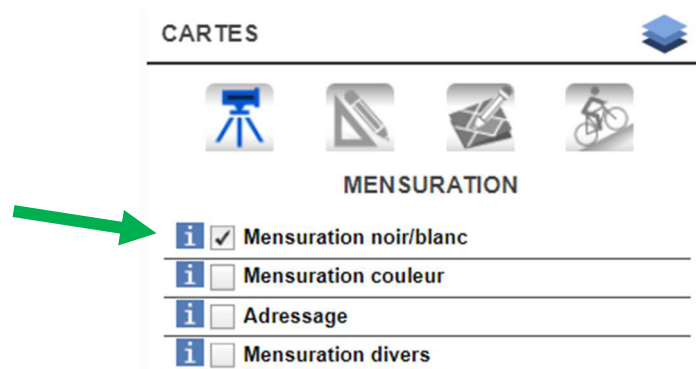
3) Mettez en évidence les points limites désirés :

Une fois votre parcelle repérée, utilisez les outils de dessin pour mettre en évidence les points limites à repérer.

- 1) Cliquez sur l'onglet « DESSINER »
- 2) Cliquez sur le bouton « Symbole »
- 3) Choisissez un symbole
- 4) Cliquez sur tous les points limites à repérer
- 5) Sauvegardez votre dessin



Astuce : Si vous avez choisi une photo aérienne comme fond de carte il est possible d'afficher par-dessus les limites cadastrales. Il suffit d'activer la couche **Mensuration noir/blanc**.



3) Imprimez votre plan

Une fois les points limites mis en évidence, il ne reste plus qu'à exporter le plan au format PDF

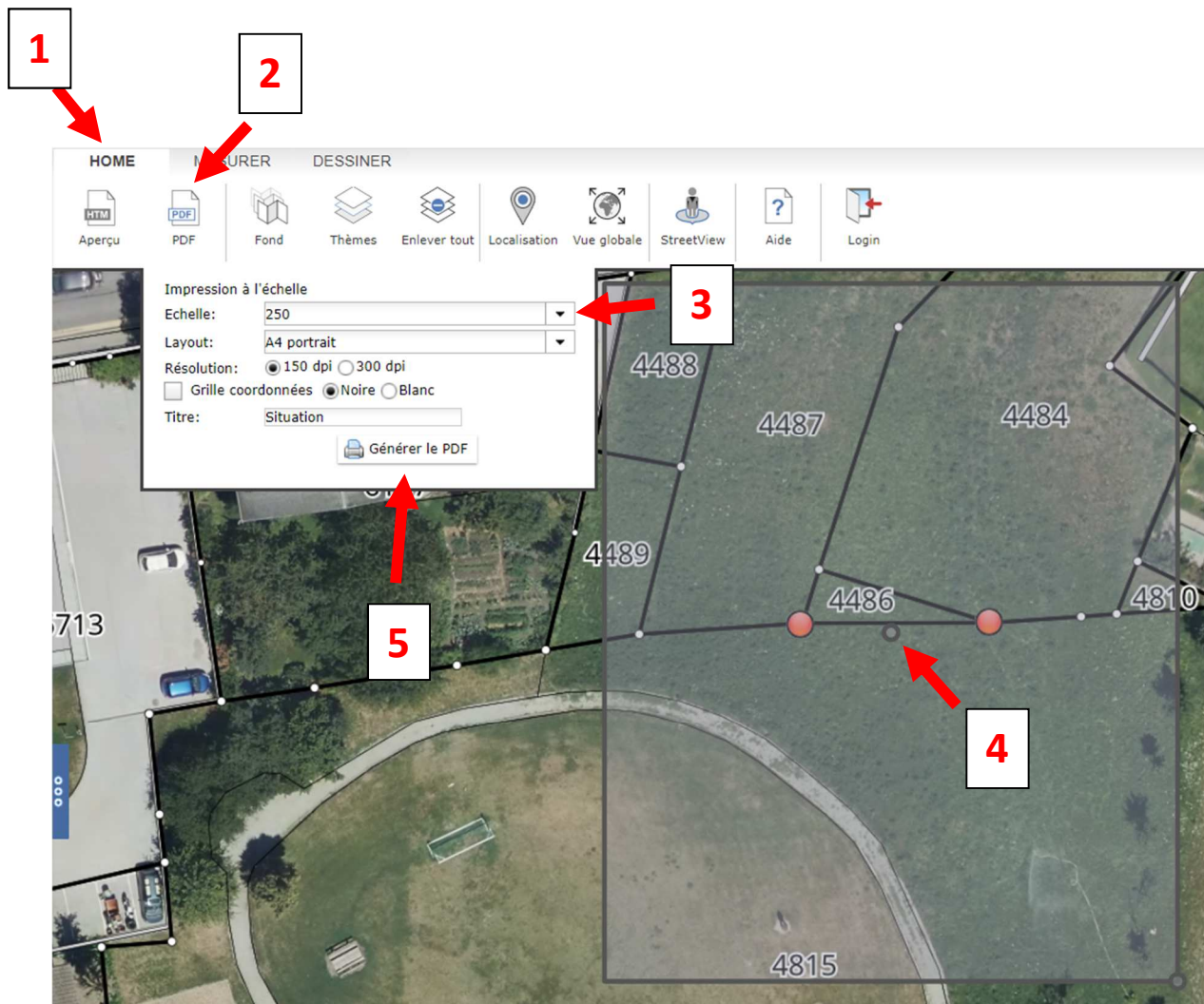
1) Cliquez sur l'onglet « HOME »

2) Cliquez sur le bouton « PDF »

3) Choisissez l'échelle d'impression

4) Déplacez l'emprise du plan en maintenant la souris appuyée sur la poignée (rond gris au centre)

5) Cliquez sur « Générer le PDF »



Astuce : Le PDF peut prendre quelques secondes à s'ouvrir.

Il est nécessaire d'autoriser les **Pop-up** pour que le PDF s'affiche.

